



Paris, le 2 avril 2021

Chers parents d'élèves,

Comme vous le savez, le président de la République a annoncé la fermeture des écoles pour les trois prochaines semaines.

Les équipes enseignantes vous contacteront afin de vous expliquer la mise en place de la continuité pédagogique pour la semaine prochaine.

De la même manière que lors du premier confinement de mars 2020, le Gouvernement va établir par décret la liste des professions prioritaires, comme les soignants ou les policiers, dont les enfants pourront être accueillis la semaine prochaine dans trois écoles de regroupement de l'arrondissement. À l'heure actuelle, nous attendons la publication de ce décret pour procéder à leur inscription.

Lors des vacances scolaires, désormais fixées au 12 avril pour une durée de deux semaines, les centres de loisirs seront également fermés, conformément aux instructions. Là encore, nous organiserons l'accueil des enfants des professions prioritaires.

Nous saluons la mobilisation exemplaire des équipes de l'Éducation Nationale, de la Ville et de la Caisse des Écoles pendant ces dernières semaines particulièrement difficiles. Nous espérons que ces mesures exceptionnelles permettront de lutter efficacement contre l'épidémie, afin de rouvrir nos établissements scolaires au plus vite.

Soyez assurés de la mobilisation des équipes municipales aux côtés des familles de l'arrondissement.

Nous vous prions de croire, Chers parents d'élèves, à l'assurance de nos sentiments les plus dévoués.

Emmanuel Coblenca
Conseiller de Paris délégué à l'éducation,
aux nouveaux apprentissages
et aux relations avec la Caisse des écoles.

Jérôme Coumet
Maire du 13^e